LES INTERVENTIONS

A LA COULEUR

a) Au niveau de 1

Ex:

1C (l'intervention)

1K(l'ouvreur)

Avec une couleur 5ème et au moins 8 points , on peut intervenir après l'ouvreur. Il faut que la couleur contiennent des honneurs

Pour dire 1C, j'ai au moins 5 C, j'ai au moins 2 Honneurs dans cette couleur, je peux avoir entre 8 et 17 points car si on a plus, on verra plus tard qu'il y a une autre annonce.

b) Au niveau de 2

Ex:

2T(l'intervention)

1P(l'ouvreur)

Il faut au moins 11 points car on est déjà au niveau de 2 et il faut 6 cartes dans les mineures et 5 dans les Majeures. Les honneurs doivent toujours se trouver concentrer dans la couleur annoncée.

CONTRE (X)

J'ai obligatoirement l'ouverture soit au minimum 12 points et +

- a) Après l'ouverture d'une mineure, je dois posséder les deux Majeures 4èmes
- b) Après l'ouverture d'un cœur ou d'un pique, le X indique que j'ai l'autre Majeure
- c) Si j'ai 18 points et plus alors je X avec n'importe quelle distribution. On l'appelle le contre toute distribution.

Après une intervention le partenaire de l'ouvreur ne change rien à ses enchères.

Par exemple, l'ouvreur dit 1C, l'intervention est de 1P, le répondant peut dire 2C s'il est dans les conditions de le dire.

Par contre s'il a les conditions pour dire 1SA, il lui faut deux tenues dans la couleur de l'adversaire.

Après l'intervention d'un contre , pour le moment, on ne changera pas les réponses habituelles et leurs impératifs.

1 sans atout

Pour intervenir d'1 SA, il faut 16/17 points et 2 arrêts dans la couleur d'ouverture.